Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213502891-20251208-202512001SMP-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de St Malo de Phily

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/12/2025

Référence
2025-12-001

Objet de la délibération
ECOLE PRIVEE DE PLECHATEL PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Date de la convocation
04/12/2025

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de RENNES
Le : 09/12/2025

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025 et le 8 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de BRAULT Marie-Claire, Maire.

Présents : Mme BRAULT Marie-Claire, Maire, Mmes : COUDRAIS Marie-Laure, PILLET Emmelyne, MM : ADRUBAL Valéry, LEDUC Eric, LEMEUNIER Xavier, PABOEUF Patrick, PAVOINE Alain.

Excusés : GERARD Séverine donne pouvoir à PABOEUF Patrick.
PRODHOMME Arnaud donne pouvoir à PILLET Emmelyne.
LETORT Michel.

Absents : ATERIANUS Perrine, DAVID Françoise, BAUDU Jérôme.

A été nommé secrétaire : PAVOINE Alain.

Objet de la délibération :
ECOLE PRIVEE DE PLECHATEL
PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

Mme le Maire lit au Conseil Municipal le courrier de la directrice de l'école privée de Pléchâtel sollicitant la prise en charge des frais de fonctionnement pour les élèves scolarisés dans son l'école pour l'année 2025-2026.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser la somme de **3 600 €** pour 4 élèves scolarisés en primaire (500 € x 4) et 1 élève scolarisé en maternelle (1 600 € x 1), coût de l'école publique de Pléchâtel.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/12/2025
Mme Le Maire
Marie-Claire BRAULT